



N/Ref : NB/MA

## Compte Rendu du 2<sup>èm</sup>e Comité Technique du PCAET du 15 mai 2023

### Participants à la réunion :

- M. Franck BRON, Vice-Président LYSED chargé du PCAET,
- M. Bruno GINDRE, Maire de Villette d'Anthon,
- M. Philippe ZUCCARELLO, adjoint de Pont-de-Chéruy,
- Mme Martine FULLY, membre du Club Climat,
- Mme Anna Di-MARCO, membre du Club Climat et de Veille Citoyenne,
- Mme Laurence CLANET, CCI,
- Mme Julianne SOUDAN, AGEDEN,
- M. Marcel FEUILLET, Lo Parvi,
- M. André MANSIAUX, Collectif organisateur de la Fête des Possibles,
- Nicolas BLANC, DGS LYSED,
- Maud ALLAGNAT, LYSED

### Personnes excusées :

- M. CAMP, Maire d'Anthon,
- Mme Chrystèle PONCET, Adjointe à Chavanoz,
- Mme Céline CLAIR, PLURALIS
- Mme Catherine BODET, Club Climat
- Mme Bernadette VIVIER-MERLE, Club Climat.

### Compte rendu des discussions en séances : (cf. présentation de la séance en pièce jointe)

- 1/ La remontée des actions et indicateurs des actions de l'ensemble des partenaires
  - **M. Franck BRON**, Maire de Pont-de-Chéruy signale également une opération de rénovation thermique de 7 logements aux Aubépines. Les travaux ont démarré.
  - **M. Philippe ZUCCARELLO** demande si la mise en place des prairies fleuries et leurs panneaux d'information doivent être communiqués. Il lui est répondu que la démarche est valorisable sur le côté pédagogique mais il fait vérifier si les surfaces sont intéressantes à comptabiliser dans les indicateurs de résultats.
  - **Julianne SOUDAN** présente l'action particulière que l'AGEDEN a créée avec la CC LYSED pour présenter les possibilités de réduction des consommations d'énergies dans les patrimoines communaux. Cette action a consisté à présenter à chaque commune une pré-étude énergétique sur les potentiels de réductions de la consommation d'énergie

par le patrimoine communal ainsi que le potentiel de production de chaleur renouvelable (chaufferie bois, géothermie et réseau de chaleur). Les communes ont apprécié ces présentations personnalisées et plusieurs études ont été demandées à l'AGEDEN.

- **Anna DI MARCO** présente une enquête en ligne nommée « Jeunesse et mobilité » menée par l'IADT de Clermont Ferrand (Institut d'Auvergne de Développement des Territoires) pour les 15-25 ans. Cette enquête permettra de percevoir plus clairement la vision des 15-25 ans sur leurs mobilités et notamment les mobilités actives. L'enquête sera dépouillée en septembre/octobre pour des résultats sectorisables présentés fin 2023.
- **MM. GINDRE et BRON** témoignent de la mise en place dans les écoles de leur commune du « Savoir rouler à vélo » en partenariat avec la Gendarmerie.

## 2/ La présentation d'actions mises en œuvre :

- Solution VOLTALIS  
Solution d'effacement diffus en cours de déploiement en porte à porte sur les 6 communes du territoire. Les 1ers retours sont encourageants.
- Schéma Directeur des Mobilités Actives – Cadrage  
L'élaboration du schéma a débuté. Elle est réalisée en interne et accompagnée par des associations du territoire (Veille Citoyenne et PARFER). Son adoption est prévue au Conseil Communautaire de décembre 2023.

## 3/ La revue des actions à court terme non encore démarrées et travail sur la levée des freins.

- Concernant l'action de sensibilisation et mobilisation des acteurs en réalisant un événement inspiré de « la Nuit est Belle » organisé par le Grand Genève (FA 2), une question semble se poser : est-ce que l'aéroport, dont la nuisance lumineuse est réelle sur le territoire, compte participer ? Maud Allagnat va prendre attache auprès de l'aéroport pour connaître leur position.
- Concernant les actions relatives au covoiturage (FA 9 et 10) : **M. André MANSIAUX** partage un retour d'expérience : afin d'envisager la sensibilisation des habitants et leur mobilisation sur le sujet, il convient de pouvoir s'appuyer sur un réseau structuré. Le Schéma Directeur des Aires de Covoiturage a été élaboré en 2022 par le SMT AML. La CC LYSED a participé au diagnostic du territoire ainsi qu'aux réflexions. Ce SDMA sera présenté très prochainement. Maintenant, il convient que le territoire se structure en aires officielles et référencées. L'association Veille Citoyenne va faire des propositions. **Mme Laurene CLANET** explique avoir échangé sur le sujet du covoiturage avec certaines entreprises employeuses du territoire comme la SOCARA. Il s'agit d'une réelle solution de mobilité pour les employés sur notre territoire peu pourvu de transport en commun. Certaines entreprises ont même adhéré à des plateformes privées comme Claxit ou BlaBlaCarDaily, mais pas la plateforme gratuite de la Région Movlci. Cela ne facilite pas une vision globale et simple du sujet pour les utilisateurs.
- Concernant le rapprochement entre l'agriculture et la société civile (FA 16) : la Fête des Possibles 2023 aura pour thème cette année l'alimentation durable. Cela participera à la dynamique.
- Concernant la thématique de déploiement solaire (FA 22) : **M. André MANSIAUX** présente la démarche naissante de réflexion sur une Centrale Villageoise par 6

habitants sur les territoires LYSED et BDD. L'AGEDEN est missionnée en appui et accompagnement du groupe d'habitants à structurer.

- La CC LYSED a organisé le 9 mai la visite d'un méthaniseur situé à Saint Quentin Fallavier.  
**M. Bruno GINDRE** a trouvé que cette visite, très intéressante par ailleurs, posait la question de la transformation du métier d'agriculteur lors de la construction d'une unité de méthanisation. Il convient de laisser le monde agricole se structurer pour monter un projet. La question de la culture des CIVEs est encore une autre étape qui n'est adaptée qu'à certains territoires en fonction des types d'approvisionnement. Il faudrait peut-être envisager la reformulation de l'action « Communiquer sur la plantation de cultures favorables aux méthaniseurs » ?
- Concernant l'accompagnement des entreprises dans leur transition écologique (FA 26, 27, 29 et 30) : **Mme Laurene CLANET** va vérifier si elle a déjà accompagné des entreprises du territoire sur le sujet, en particulier concernant le dispositif *En bas de ma rue* et si un relai d'information est possible entre la CCI, la CC LYSED et les associations de commerçants. Une mise en réseau des 3 unions commerciales serait à travailler pour l'année 2024.
- Concernant le rapprochement des entreprises et des élèves pour faire connaître leurs métiers (FA 30) : **Mme Di MARCO** précise que lors du forum du lycée La Pleïade, seuls les filières d'études supérieures sont présentées par d'anciens élèves ou l'Armée. Peut-être conviendrait-il de prendre attache auprès du lycée professionnel l'Odysée qui serait plus intéressé par une visite d'entreprise ?
- Concernant la sensibilisation des entreprises dans la lutte contre les décharges sauvages (FA 31) : il conviendrait de se rapprocher de la CMA pour leur indiquer les conditions d'utilisation des déchèteries du territoire pour en informer les professionnels.
- **M. André MANSIAUX** alerte sur le vocabulaire utilisé concernant l'opération de réparation qui a eu lieu à Villette d'Anthon en début d'année : l'expression « Repair Café » correspond à une charte et ne peut pas être utilisé pour toutes les opérations de réparation => les documents vont donc être corrigés. Lors de la Fête des Possibles 2023, le Repair Café de St Marcel bel Accueil viendrait faire un retour d'expérience afin de motiver des habitants du territoire à créer un tel projet sur LYSED. **Mme Di MARCO** informe d'un projet de création d'un atelier de réparation auprès du lycée professionnel l'Odysée qui comprend une section électronique. Il serait peut-être complémentaire de réaliser une action d'information sur le chèque réparation du gouvernement ?
- Enfin, concernant la valorisation des démarches d'habitants engagés (FA 33) : face au manque de candidature d'habitant exemplaire pour communiquer dans le magazine intercommunal, **Mme Martine FULLY** pense à une famille. Elle va les contacter pour leur proposer un article.